



L'éditorial

IL faut tourner la page...

Il faut savoir terminer une campagne électorale, surtout quand on a perdu l'élection dont elle était l'objet. **Je voudrais** en quelques mots **réfuter le mauvais procès que me fait le maire** de Chauvigny quand il s'en prend à ma gestion qui aurait, à l'entendre, lourdement endetté la ville.

Il suffit de rappeler pour cela que **l'implantation de la centrale nucléaire de Civaux a déclenché une procédure « de grand chantier »** grâce à laquelle nous avons l'opportunité **d'obtenir des aides exceptionnelles** pour les projets qui n'auraient pu être financés que sur un très long terme, eu égard à la modestie de nos moyens d'alors. Nous avons **notamment lancé de grands projets** comme : la salle Charles-Trenet, la station d'épuration, l'aménagement du CAP, la réhabilitation du château d'Harcourt, les rues en ville haute, des équipements sportifs, l'école du bourg et de Villeneuve... ainsi qu'une politique ambitieuse de logements locatifs qui depuis ont été abandonnés et fait cruellement défaut dans notre ville. Il a donc fallu, dans un premier temps, contracter des emprunts pour lancer nos projets. Aux aides directes, s'est ajoutée **la taxe professionnelle de la centrale** qui a fait tomber dans le budget municipal suffisamment d'argent pour rembourser les dits emprunts. **La ville bénéficie de près de 1,5 millions d'euros**

de recettes libres de toute utilisation chaque année. C'est d'une simplicité lumineuse et le maire a parfaitement compris ce mécanisme, si l'on rapporte son comportement à la gestion qu'il met en cause. Naturellement, depuis toujours, le Conseil général subventionne la très grande partie des projets municipaux.

Élu en effet comme moi en 1995, mais dans la minorité, le maire actuel s'est aussitôt **rallié** à ma manière de conduire les affaires et a voté les budgets, ce qui l'a amené à me demander, lors des élections suivantes, **à figurer** sur ma liste. Je n'avais donc aucune raison de lui refuser cette faveur et j'ai accepté. Il a même sollicité un poste d'adjoint qui lui fut accordé. **Et il a continué de voter les budgets sans jamais formuler la moindre objection.** S'appuyant sur cette communauté de vues **il a tout fait pour que je facilite son accession au poste de maire** quand je suis devenu président du Conseil général. Et j'ai cédé à ses supplications puisqu'il s'engageait à poursuivre à la fois la politique qui avait été la mienne jusque là et les engagements que nous avons pris : médiathèque, logements sociaux,...

Il m'en a témoigné une profonde reconnaissance qui aurait été bien mal venue s'il avait subsisté entre nous le plus petit désaccord sur la façon d'administrer la ville. **Voici ce qu'il m'écrivait le 27 juin 2002 :**

« Je te suis infiniment reconnaissant d'avoir pensé à moi pour te succéder dans les fonctions de maire de Chauvigny. Il va de soi que si pour une raison ou pour une autre, tu souhaites un jour reprendre ton poste, non seulement je n'y ferai pas obstacle mais je t'apporterai mon concours le plus total. »

« Par ailleurs, j'affirme de la manière la plus solennelle que je ne serai en aucun cas candidat aux élections au Conseil général ou à toutes autres élections contre toi... »

Cette déclaration ne souffre aucun commentaire me semble-t-il. Elle suffit cependant à **rappeler** qu'en politique, comme en morale, il faut rester **cohérent** avec soi-même à défaut d'être **fidèle** à ses engagements.

Je comprends que les temps soient difficiles. Il lui faut comme tout le monde y faire face **et s'obliger à déployer beaucoup d'efforts, à mobiliser beaucoup d'attention et d'imagination**, mais ce n'est pas en imputant à d'autres ses propres ma-ladresses ou échecs qu'il sortira de l'impasse dans laquelle il se trouve.

J'aurais pu utiliser ces arguments pendant la campagne électorale mais je ne l'ai pas fait parce que je voulais la tenir en dehors des querelles qui divisent inutilement, pour qu'elle soit toute consa-crée à la confrontation des idées, des bilans et des projets. Je ne regrette pas cette attitude qui a per-mis aux électeurs de se déterminer en toute liberté.

Je considère, pour ma part, que cette malheu-reuse affaire est close et qu'il faut maintenant se mettre au travail. L'humanisme qui inspire toute mon action implique le pardon des offenses, s'efforce d'ignorer les conflits subalternes qui font tant de mal, et ne veut connaître, dans la relation avec autrui, qu'une pratique, **celle de la main ten-due**. C'est encore le meilleur moyen, certainement le seul d'ailleurs, de **servir efficacement et dura-blement les intérêts des populations qui nous font confiance**.

Alain FOUCHÉ
Conseiller général
Sénateur
Président du Pays Chauvinois

élections cantonales...

**victoire franche
d'Alain Fouché et
Marie-Odile Toporek !**



Malgré la présence, face à eux, de 4 candidats, Alain Fouché et Marie-Odile Toporek ont été très largement en tête au premier tour. Au second tour, ils obtiennent près de 60% des voix. Sur la ville de Chauvigny, ils arrivent en tête au premier tour dans tous les bureaux de vote et au second tour avec près de 57%. Alain Fouché a précisé que tout cela était le résultat d'un travail de proximité, de tous les jours, au plus près des habitants, ainsi que d'une politique de soutien aux communes. Ils ont remercié les électeurs, de tous horizons, qui leur ont apporté leurs voix.

« Avec Marie-Odile TOPOREK, il est très clair que nous allons travailler tous les deux et nous impliquer totalement dans la mission que vous nous avez confiée.

Marie-Odile a l'expérience, le contact et la disponibilité. Elle a fait preuve de ses compétences lorsqu'elle était première adjointe à la mairie de Chauvigny, chargée de nombreuses actions et en particulier des quartiers et de la vie associative à la mairie de Chauvigny. Nous avons l'envie profonde et le devoir de travailler ensemble pour développer le pays chauvinois ».

LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger – BP 46 – 86300 CHAUVIGNY
Courriel : a.fouche@senat.fr – Blog : www.alainfouche.fr
Tél. 05 49 41 05 53 – Fax 05 49 41 11 06

Cette lettre est financée personnellement par son auteur